



Département Agriculture, Environnement et Ressources en Eau
Direction Agriculture et Développement Rural
Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation



RAPPORT ANNUEL 2021

**Système Régional Innovant de contrôle des Mouches des fruits en
Afrique de l'Ouest (SyRIMAO)**

Période couverte : 1^{er} janvier au 31 décembre 2021

TABLES DES MATIERES

TABLES DES MATIERES	2
SIGLES ET ACRONYMES	3
RESUME EXECUTIF	4
INTRODUCTION	6
RAPPELS CONTEXTUELS	6
EXECUTION TECHNIQUE	8
1 MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES ET RESULTATS	8
1.1 COMPOSANTE RAD - RECHERCHE - APPLIQUEE – DEVELOPPEMENT	8
1.1.1 Introduction	8
<i>RAD1 - Appui au laboratoire régional de référence (CNS-FL) dans son rôle de coordonnateur régional</i>	8
<i>RAD2 - Appui aux protocoles de recherche et diffusion des résultats</i>	9
<i>RAD3 - Appui aux laboratoires nationaux</i>	10
<i>RAD4 - Suivi et monitoring de la composante</i>	10
1.2 COMPOSANTE ASN - APPUI AUX STRUCTURES NATIONALES PUBLIQUES-PRIVEES DE COORDINATION	11
1.2.1 Introduction	11
<i>ASN1 – Appui aux Comités Nationaux</i>	12
<i>ASN2 – Renforcement des capacités nationales sur les normes et risques phytosanitaires</i>	13
<i>ASN3 – Structuration de la filière mangue au niveau national et régional et pérennisation des financements</i>	14
<i>ASN4 – Suivi et monitoring de la composante</i>	16
1.3 COMPOSANTE SVA – SURVEILLANCE – VEILLE – ALERTES PRECOCES	16
1.3.1 Introduction	16
<i>SVA1 – Extension du système de surveillance à 15 pays</i>	16
<i>SVA2 – Collecte et analyse des données</i>	17
<i>SVA3 - Suivi et monitoring de la composante</i>	18
1.4 COMPOSANTE CSE – COORDINATION - SUIVI - EVALUATION	19
1.4.1 Introduction	19
<i>CSE1 - Coordination globale</i>	19
<i>CSE2 - Suivi-évaluation et audits</i>	19
<i>CSE3 - Communication et visibilité</i>	20
2 DIFFICULTES RENCONTREES ET MESURES PRISES	21
EXECUTION FINANCIERE	23
1 SUIVI DES ENGAGEMENTS	23
2 SUIVI DES DECAISSEMENTS	25
3. CONTROLE ET AUDIT	30
CONCLUSION	31
ANNEXES	32

SIGLES ET ACRONYMES

AFD	Agence Française de Développement
ARAA	Agence Régionale pour l’Agriculture et l’Alimentation
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l’Afrique de l’Ouest
UCP	Unité de Coordination du Programme
CN	Comité National / Comités Nationaux
CNS-FL	Centre National de Spécialisation sur les Fruits et Légumes (de Bobo-Dioulasso)
COAHP	Comité Ouest Africain d’Homologation des Pesticides
COLEACP	Comité de Liaison Europe – Afrique – Caraïbes – Pacifique
CoPil	Comité de Pilotage
CORAF	Conseil ouest et centre africain pour la recherche et le développement agricoles
CS	Comité Scientifique
CSE	Coordination-Suivi-Evaluation
CSP	Comité Sahélien des Pesticides
CT	Comité Technique
CV	Curriculum Vitae
D/ADR	Direction Agriculture et Développement Rural
DPV	Direction de Protection des Végétaux
FFM	Fit For Market
LEAg	Laboratoire d’Entomologie Agricole Abomey calavi
OP	Organisation de Producteurs
PAA	Plan Annuel d’Actions
PIR	Programme Indicatif Régional
PLMF	Projet de soutien au plan régional de Lutte et de contrôle des Mouches des Fruits en Afrique de l’Ouest
PTBA	Plan de Travail et de Budget Annuel
RAD	Recherche Appliquée Développement
SVA	Surveillance- Veille-Alerte précoce
SyRIMAO	Système Régional Innovant de contrôle des Mouches des Fruits en Afrique de l’Ouest
SNRA	Système(s) National(aux) de la Recherche Agricole
TdR	Termes de Référence
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

RESUME EXECUTIF

Afin de consolider les acquis du projet de soutien à son Plan régional de lutte et de contrôle des mouches des fruits (PLMF), mise en œuvre entre 2014 et 2019 et d'étendre ces acquis à l'ensemble de ses pays membres, la CEDEAO a mis en place le Système Régional Innovant de contrôle des Mouches des fruits en Afrique de l'Ouest (SyRIMAO), financé par l'Union Européenne et l'Agence Française de Développement à hauteur de 13.935M€.

Démarré en septembre 2020, le projet a validé son PTBA 2021 en décembre 2020 pour une exécution des activités dès janvier 2022. En dépit des difficultés de démarrage et du contexte de la pandémie de la covid-19 qui n'a pas facilité l'exécution des activités comme programmées, l'implantation du projet est aujourd'hui effective sur le terrain dans toutes ses composantes.

Les principaux résultats atteints par composante de la mise en œuvre du PTBA 2021 se déclinent comme suit :

Composante Recherche-Action-Développement (RAD)

- Le Comité Technique (CT) est mis en place et a tenu sa première session pour valider les protocoles de recherche ;
- Les cinq (5) protocoles de recherches retenus sont validés ;
- Le diagnostic du laboratoire entomologique du CNS-FL est fait et le rapport partagé avec l'administration du CNS-FL ;
- Le CNS-FL a rempli un (1) des sept (7) critères de performance (la régionalisation) pour devenir un centre d'excellence ;
- Une (1) meilleure option de contrôle sous gestion chercheur est formulée en produit fini et testé en plein champ.

Composante Appui aux Structures Nationales publiques-privées de coordination (ASN)

- Trois (3) des quatre (4) nouveaux pays ont complété les procédures d'adhésion au projet (Libéria, Niger et Sierra Leone) et 14 pays sur 15 ont adhéré au projet et ont reçu leur 1^{er} versement ;
- Le renforcement des capacités sur les nouvelles procédures administratives et comptables et le suivi évaluation de l'équipe de gestion du projet de la Guinée Bissau, du Mali, du Niger, de la Sierra Leone et du Sénégal sont réalisés ;
- Un état des lieux des opportunités de partenariat entre interprofessions mangues et fournisseurs d'intrants est fait. Une stratégie élaborée pour la mise en place de mécanisme de financement durable de la filière et d'accès aux intrants est partagée avec les Comités Nationaux et validée ;
- Le renforcement des capacités de 106 personnels des OP, des DPV et des agents des postes frontières (Guinée, Guinée Bissau et Niger) est réalisé ;
- L'interprofession mangue du Burkina Faso est accompagnée dans le processus de mise en place d'une Contribution Financière Obligatoire (CFO) conformément aux textes et lois en vigueur sur les interprofessions ;

- La Guinée et le Bénin sont appuyés dans l'élaboration d'une feuille de route pour la structuration de leur filière mangue et la Gambie, le Sénégal, le Nigeria et le Togo ont tenu des rencontres de réflexion sur la pérennisation des actions de financement de leur filière ;

Composante Surveillance-Veille-Alertes précoces (SVE)

- Trois (3) pays (Sénégal, Mali et Guinée) ont poursuivi en non-stop la surveillance avec le soutien des Etats et/ou avec l'appui du COLEACP pendant la campagne d'exportation de la mangue ;
- La formation des supers-utilisateurs du Mali, de la Guinée, du Sénégal et de la Gambie est réalisée ;
- Les équipements de surveillance sont en cours d'acquisition.

Composante Coordination, Suivi évaluation et Evaluation (CSE)

- L'élaboration, validation et mise à disposition des comités nationaux du nouveau manuel de procédure et de gestion du projet ;
- La validation du plan de communication ;
- L'organisation en virtuelle et en présentielle à Lomé de la cérémonie de lancement officielle du SyRIMAO ;
- L'enregistrement dans le système de suivi-évaluation de l'ARAA (MESECOPS) du cadre logique du projet et du PTBA 2021 et le suivi des indicateurs de résultats.

Les dépenses du SyRIMAO au 31 décembre 2021 s'élèvent à **1.270.096,28 €** sur un budget du PTBA 2021 de 3.552.752.94 €, soit un taux d'exécution de **35.75 %**.

INTRODUCTION

Rappels contextuels

La phase opérationnelle du PLMF a permis la mise en place d'un système de surveillance et de lutte des mouches des fruits dans 11 des 15 pays membres de la CEDEAO, d'encadrer les laboratoires nationaux des pays ciblés notamment dans le développement des protocoles de recherche, et de renforcer le Centre National de Spécialisation Fruits et Légumes (CNS-FL) de Bobo-Dioulasso. Ce centre est voulu par la CEDEAO comme étant le « Centre Régional de spécialisation » pour les productions fruitières et horticoles en Afrique de l'Ouest.

Au cours de l'exécution du PLMF, le temps limité n'a pas permis de mettre totalement au point les technologies avancées et de les diffuser à large échelle. En outre, le système de surveillance mis en place n'a pu être consolidé et n'a pas non plus couvert l'ensemble des zones de production de la mangue dans les 15 Etats membres de la CEDEAO.

C'est pour consolider, étendre et pérenniser les acquis du PLMF que la CEDEAO et ses partenaires ont mis en place le Système Régional Innovant de contrôle des Mouches des fruits en Afrique de l'Ouest (SyRIMAO).

L'objectif général du SyRIMAO est d'améliorer les revenus des producteurs ouest africains de fruits et légumes, et particulièrement des petits producteurs, pour contribuer à la sécurité alimentaire, à la réduction de la pauvreté et à la création d'emplois dans la sous-région. De façon spécifique :

- **OS.1** : les systèmes régionaux et nationaux de recherche et leur coordination sont renforcés pour mettre à disposition des producteurs des techniques de lutte efficaces à faible impact environnemental ; et
- **OS.2** : les pertes de productions des fruits et légumes dues à l'infestation des insectes nuisibles, notamment les mouches des fruits sont maîtrisées grâce à un renforcement de la structuration de la filière aux niveaux national et régional et à la mise en place d'un système de surveillance, de veille phytosanitaire et d'alertes opérationnel et pérenne.

Le Projet comprend trois (3) composantes techniques et une composante de coordination :

La composante RAD - Recherche - Action - Développement

Cette composante, vise à établir des liens étroits entre la recherche, l'innovation, la formation et le développement qui se traduiront par une réelle adoption par les producteurs des pratiques de prévention et de lutte efficace et efficiente contre les mouches des fruits et respectueuses de l'environnement.

La Composante ASN - Appui aux Structures Nationales publiques-privées de coordination

Cette composante permet de coordonner les activités au niveau national par le renforcement des comités nationaux (CN) dans leur rôle afin que ceux-ci travaillent de manière étroite et coordonnée avec le secteur privé et les Systèmes Nationaux de Recherche Agricole (SNRA). Ils seront directement responsables des activités de plaidoyer dans les Etats membres et organiseront les différentes sessions de formation des producteurs, des agents publics, des personnels du secteur privé et assureront le suivi-évaluation des activités au niveau national.

La Composante SVA - Surveillance - Veille - Alertes précoces

La composante permettra de consolider et d'étendre le dispositif de surveillance et d'alertes précoces développé dans le cadre du PLMF en impliquant, mobilisant et organisant l'ensemble des producteurs, des entreprises d'exportation de mangue du secteur privé, les centres de recherche et les services de protection des végétaux, dans la perspective d'une gestion axée sur la prévention, l'intervention ciblée contre les ennemis des cultures notamment les mouches des fruits, dans le respect de l'environnement au niveaux régional, national et local. Le dispositif réactif ainsi déployé vise à obtenir des réponses opérationnelles rapides et des résultats concrets, avec un impact optimisé et mesurable.

La Composante CSE - Coordination - Suivi - Evaluation

La composante permet de coordonner les activités aux niveaux régional et national du Projet sous l'égide de l'ARAA. L'organisation des formations et ateliers régionaux et le suivi des études à réaliser dans le cadre du Projet seront sous la responsabilité de l'unité de coordination. La composante aura également la charge de faciliter les échanges entre les différents partenaires du Projet, notamment avec les partenaires financiers et la mise en œuvre des activités transversales, telles que le suivi-évaluation, les audits et les actions de communication / visibilité. Au plan administratif et financier, l'équipe assurera la gestion courante du projet, les activités de reporting, l'organisation des réunions du Comité de Pilotage, l'élaboration et le suivi du plan de passation de marchés.

EXECUTION TECHNIQUE

1 MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES ET RESULTATS

1.1 Composante RAD - Recherche - Appliquée – Développement

1.1.1 Introduction

L'objectif principal de la composante Recherche - Action - Développement est de renforcer les systèmes régionaux et nationaux de recherche ainsi que leur coordination afin qu'ils puissent mettre à disposition des producteurs des techniques de lutte efficaces à faible impact environnemental.

Pour le PTBA 2021, les actions prévues se sont focalisées essentiellement sur :

- (i) L'appui au fonctionnement du CNS-FL à l'organisation des comités technique et comité scientifique ;
- (ii) Le choix des protocoles de recherche promoteurs sur la base de critères définis, la mise en place et le suivi des essais (essais collaboratifs sur les technologies de lutte prometteuses) ;
- (iii) Le renforcement des capacités des laboratoires nationaux (équipement et formation des techniciens) et des points focaux SNRA (formation sur comment former les producteurs sur la lutte contre les mouches de fruits).

RAD1 - Appui au laboratoire régional de référence (CNS-FL) dans son rôle de coordonnateur régional

Quatre (4) activités étaient prévues au titre du renforcement du laboratoire régional de référence dans son rôle de coordonnateur. Il s'agissait de :

- L'appui au fonctionnement du laboratoire régional de référence (RAD11) ;
- Le fonctionnement du Comité Technique (RAD12) ;
- L'organisation des sessions ordinaires du Comité Scientifique (RAD13) ;
- L'homologation de quatre (4) résultats de recherche (RAD14).

Les outputs de l'exécution de ses activités sont résumés dans le tableau ci-après.

Tableau 1 : Output RAD1 : Appui au laboratoire régional de référence (CNS-FL)

Indicateur	Prévu	Réalisé	
Nombre de critères remplis par le CNS-FL pour devenir un Centre Régional d'Excellence en Fruits et Légumes (RAD11)	2	1	50%
Nombre de protocoles de recherche validés par le CT (RAD12)	5	5	100%
Nombre de sessions du Comité Scientifique organisées pour donner son avis et recommandations sur les activités de 2021 de la composante RAD (RAD13)	1	0	0%

Nombre de meilleures options de contrôles formulées sous gestion chercheur au cours du PLMF en produit fini et testées en plein champ (RAD14)	2	1	50%
Nombre de rencontres de clarification tenues sur le principe de l'homologation des technologies	1	1	100%

La pandémie de la covid-19 qui a avait entraîné la suspension des voyages non essentiels et des rencontres surtout au cours du premier trimestre 2021 est la principale cause de la non tenue de la session du comité scientifique. La session est reportée au premier trimestre 2022.

Le rapport de la session du premier Comité Technique est disponible en Annexe 3 du présent rapport.

Le rapport diagnostic évaluatif du CNS-FL est disponible en téléchargement en annexe 5. Les protocoles de recherche finalisés et validés sont quant à eux disponibles en téléchargement en Annexe 4.

Il faut noter que le diagnostic du CNS-FL a été fait et les conclusions partagées avec l'administration du CNS-FL. Il ressort de ce rapport, que malgré les nombreuses actions menées par le centre, pour passer d'un CNS au CRE, le centre doit améliorer significativement les trois critères suivants : critère 2 : la régionalisation des programmes de recherche ; critère 8 : la gouvernance et ; critère 9 : le label ISO. Les maturations atteintes pour les autres critères devront être maintenues pour éviter d'être recalé lors d'une prochaine évaluation.

Au cours de l'exécution du PTBA 2021, Le CNS-FL (avec l'appui du CT) a validé des protocoles. Ces protocoles de formulation en produits finis de technologies prometteuses développées au cours du PLMF ont été mise en œuvre au Bénin (en cours d'évaluation) et au Sénégal (formuler et évaluer avec succès) (RAD14 & RAD21). **La mise en œuvre par les SNRA des protocoles retenus permet au CNS-FL de disposer de sites d'expérimentation dans plusieurs pays de l'espace CEDEAO assurant ainsi son véritable leadership dans la conduite des recherches sur les fruits et légumes et ainsi atteindre la maturation requise pour le critère 2.** Une autre activité exécutée dans le PTBA 2021 qui permet de renforcer la maturation du critère 2 est la délocalisation d'une activité du CNS-FL vers un SNRA de la sous-région tenant compte des avantages comparatifs. Le LEAg au Bénin, se charge actuellement de la production de maintien des parasitoïdes *Fopius arisanus* en vue d'une production de masse en 2023 pour des lâchers dans les pays de la sous-région.

La contrainte majeure à l'exécution de cette activité sur le terrain a été le retard des versements aux pays pour permettre la mise en place des protocoles validés par le CT (cas précis du Ghana) pendant la campagne mangue qui était terminée dans la plupart des pays avant l'arrivée des premiers versements.

RAD2 - Appui aux protocoles de recherche et diffusion des résultats

Deux activités étaient prévues au cours de l'exécution du PTBA 2021. Il s'agissait de :

- La finalisation des protocoles de recherche grâce à la réalisation de tests multi locaux en plein champ et l'analyse des résultats (RAD21) ;
- La formation et la vulgarisation à travers la formation de formateurs qui assureront la formation au niveau national (RAD22).

Les résultats de l'exécution de ces activités sont consignés dans le tableau 2.

Tableau 2 : Output RAD2 : Appui aux protocoles de recherche et diffusion des résultats

Indicateur	Prévu	Réalisé	
Nombre produits finis élaborés en 2021 dont l'efficacité biologique est testée en plein champs et en multi local (RAD21)	3	1	33%
Nombre de formateurs formés à l'utilisation des paquets technologiques et à comment former les producteurs (RAD22)	300	0	0%

Les premiers versements sont intervenus tardivement aux CN (après la campagne mangue dans la plupart des pays) ce qui n'a pas permis la mise en place des protocoles et la réalisation des formations comme prévu. Seul le Sénégal qui a une campagne mangue tardive (jusqu'en septembre) a pu mettre en place le protocole prévu.

RAD3 - Appui aux laboratoires nationaux

Dans le cadre du PLMF, les laboratoires nationaux ont bénéficié d'actions de renforcement de capacités grâce notamment à des appuis en équipements et en formation en particulier pour les anciens pays. Cependant, dans une optique de développement à long terme pour passer de Centre Régional à un Centre d'Excellence selon les 9 critères définies par la CEDEAO, les actions de renforcement doivent être poursuivies y inclut dans les nouveaux pays qui n'ont pas bénéficié du support du PLMF. Les deux activités suivantes étaient prévues en 2021 :

- Appui au fonctionnement des laboratoires nationaux (financier et organisationnel) (RAD31) ;
- Renforcement des capacités en matériel pour les nouveaux pays et formation des techniciens (RAD32).

Les outputs de l'exécution de ces activités sont résumés dans le tableau ci-après.

Tableau 3 : Output RAD3 : Appui aux laboratoires nationaux

Indicateur	Prévu	Réalisé	
Nombre de demandes d'appui des laboratoires nationaux coordonnées avec le CNS-FL (RAD31)	2	0	0%
Nombre de formateurs formés à l'utilisation des paquets technologiques et à comment former les producteurs (RAD31)	300	0	0%
Nombre de laboratoire nationaux équipés (RAD32)	4	0	0%
Nombre de techniciens et points focaux formés (RAD31)	18	0	0%

Le versement tardif des fonds aux CN des nouveaux pays, n'a pas permis d'acheter les équipements prévus et de réaliser les formations prévues

RAD4 - Suivi et monitoring de la composante

Il s'agit de s'investir dans la coordination globale de la composante et de veiller à la cohérence des interventions avec les autres composantes.

En 2021, outre le reporting global de la composante et l'élaboration du PTBA 2022, plusieurs autres activités majeures étaient prévues. Il s'agissait de :

- Définir et mettre en place une stratégie de diffusion et de vulgarisation à grande échelle des résultats de la recherche ;
- Appuyer le CNS- FL à remplir les critères pour être un Centre Régional d'Excellence en Fruits et Légumes ;
- Appuyer la validation et le suivi des protocoles de formulation en produit finis et de tests en plein champs des meilleures options de contrôles testées sous gestion chercheur au cours du PLMF ;
- Former les techniciens et les points focaux SNRA.

Les outputs de l'exécution de ces activités sont résumés dans le tableau ci-après.

Tableau 4 : Output RAD4 : Suivi monitoring de la composante

Indicateur	Prévu	Réalisé
Nombre de rapport de supervision et d'appui élaborés et déposés dans les délais	5	3 60%

1.2 Composante ASN - Appui aux Structures Nationales publiques-privées de coordination

1.2.1 Introduction

La composante Appui aux Structures Nationales publiques-privées de coordination vise à renforcer les CN dans leur rôle de coordination de la lutte avec le secteur privé et les SNRA au niveau national, et assurer le travail de suivi évaluation des activités.

Pour 2021, les activités suivantes étaient programmées :

- L'appui à l'opérationnalisation des nouveaux CN qui auront déjà adhéré au projet et des autres CN dans les procédures de contractualisation avec la CEDEAO et des demandes des premiers versements ;
- L'appui au fonctionnement des CN et la coordination des activités avec le secteur privé et les SNRA ;
- La facilitation de rencontres de négociation d'accords de partenariat entre les interprofessions, leur fédération régionale (ARMAO¹) et les fournisseurs d'intrants de lutte contre les mouches de fruits ;
- La facilitation de rencontres de concertation public/privé sur les mécanismes à mettre en place pour pérenniser les actions de surveillance et de lutte ;
- La formation des DPV, OP et des techniciens des postes frontières sur le contrôle officiel ;
- La formation/recyclage des inspecteurs phytosanitaires sur les nouvelles normes phytosanitaires de l'Union européenne et ;
- La tenue de l'atelier régional de bilan de campagne 2021 et de programmation 2022 et l'organisation du CoPil 2022.

¹ Alliance Régionale pour la Mangue en Afrique de l'Ouest

ASN1 – Appui aux Comités Nationaux

Les actions d'appui aux CN prévues en 2021 portaient principalement sur :

- L'appui aux nouveaux CN à adhérer au projet et à être immédiatement opérationnel (ASN11) ;
- L'appui au fonctionnement de tous les CN (ASN11) ;
- La tenue de l'atelier régional de bilan de campagne 2021 et de programmation annuelle 2022 (ASN13) ;
- La tenue des ateliers nationaux de bilan de campagne 2021 et de rencontres annuelles public/privés (ASN14 et 15).

Les résultats de la mise en œuvre des actions sont résumés dans le tableau 5 ci-après.

Tableau 5 : Output ASN1 : Appui aux CN

Indicateur	Prévu	Réalisé	
Nombre de nouveaux CN ayant adhéré au projet (ASN11)	4	3	75%
Nombre de CN fonctionnels (ASN11)	15	14	93%
Atelier régional de bilan de campagne 2021 et de programmation de campagne 2022 tenu à l'intention des CN (ASN13)	1	1	100%
Nombre de rencontres nationales de bilan de campagne organisées (ASN14)	15	13	86.66%
Nombre de rencontres public/privés tenues aux périodes critiques (ASN15)	15	9	60%

Nous considérons fonctionnels, les CN qui ont affecté du personnel au projet, signé les accords de subvention avec la CEDEAO pour l'exécution du SyRIMAO et exécuter au moins une activité. Les 14 pays fonctionnels, ont reçu leur premier versement. Seul le Cap Vert n'a pas encore mis en place son Comité national (qui serait toujours en cours) pour déclencher les formalités d'adhésion au projet, malgré les multiples relances de l'Unité de Coordination et une lettre du Commissaire AERE adressée au Ministre en charge de l'agriculture.

Le rapport de l'atelier régional de bilan de campagne 2021 et de programmation annuelle 2022 tenu à Saly (Sénégal) du 2 au 5 novembre 2022 est disponible en annexe 8.

L'atelier régional a permis de faire le bilan de l'exécution des activités du PTBA 2021, discuter les difficultés rencontrées et de faire le bilan de la campagne d'exportation mangues 2021 de même que les activités phytosanitaires conduites dans chaque pays. L'atelier a servi de cadre pour l'Unité de Coordination du Projet pour présenter, discuter et valider avec les CN, les stratégies d'intervention du projet dans chaque composante. Enfin, les CN ont bénéficié de l'appui direct des experts de l'unité de coordination pour élaborer leur PTBA 2021.



Atelier régional de bilan 2021 et de programmation 2022, tenu à Saly/Sénégal

ASN2 – Renforcement des capacités nationales sur les normes et risques phytosanitaires

L'un des objectifs de cette activité est la réduction des interceptions et l'augmentation des exportations de mangue vers l'Union européenne qui est l'un des débouchés les plus importants pour la mangue de l'espace CEDEAO. Le nombre d'interception encore enregistré en 2021 (41 interceptions) justifie amplement la pertinence de la poursuite de cette activité.

Trois (3) actions étaient prévues en 2021 pour le renforcement des capacités nationales sur les normes phytosanitaires. Il s'agissait de :

- La formation des DPV, OP et des techniciens en charge des contrôles officiels aux postes frontières (ASN21) ;
- La formation des services d'inspection et de contrôle phytosanitaires (ASN22) ;
- La dotation en petits matériels d'inspection adéquat pour améliorer le plateau technique des services d'inspections phytosanitaires (ASN23).

Le tableau 6 résume les résultats de la mise en œuvre de cette activité.

Tableau 6 : Output ASN2 : Renforcement des capacités nationales sur les normes et risques phytosanitaires

Indicateur	Prévu	Réalisé	
Nombre de formateurs DPV, OP postes frontières formés (ASN211)	8	0	0%
Nombre d'agents des DPV, OP et postes frontières formés (ASN212)	240	106	44%
Nombre de formateurs d'inspecteurs phytosanitaires formés	8	0	0%
Nombre d'agents d'inspection phytosanitaire formés	240	0	0%
Nombres de DPV équipés en petit équipement d'inspection (ASN23)	9	5	66.66%

Le retard accusé dans l'exécution des premiers versements n'a pas permis d'organiser les formations dans les grands pays exportateurs au cours de la campagne mangue comme prévu. A cela il faut ajouter les entraves liées aux mesures de restriction liées à la covid-19 (voir encadré ci-dessous). Néanmoins, la Guinée et la Guinée Bissau qui ont une campagne mangue tardive, ont été en capacité d'organiser les formations de leur personnel.

Augmentation des exportations de mangues et des interceptions en 2021

L'espace CEDEAO a enregistré au cours de la campagne 2021, **41 interceptions** dont 22 par la Côte d'Ivoire. L'impact de la covid-19 qui n'a pas permis de déployer les inspecteurs convenablement et de former/recycler le personnel des stations de conditionnement seraient les principales causes. Les exportations de mangue au cours de la campagne mangue 2021 de l'espace CEDEAO s'élèvent à **91 098 tonnes** de mangues dont **89 214 tonnes** de mangues fraîches et **1 883 tonnes** de mangues séchées. **79.93%** des mangues sont exportées vers l'Europe et le reste vers la Maghreb et les pays du moyens orient

Enfin se référant à 2020, année de démarrage du projet, les exportations de mangues s'élevaient à **61 789 tonnes** pour **37 interceptions**. L'effet de la covid-19 expliquerait ce faible tonnage exporté. En rappel, à la fin du PLMF les exportations étaient de 100 500 tonnes de mangues.

ASN3 – Structuration de la filière mangue au niveau national et régional et pérennisation des financements

L'un des enjeux de cette activité est la pérennisation des activités de surveillance de lutte et de recherche. La stratégie à mettre en place s'articule autour de deux axes :

- L'appui à la structuration de la filière dans les pays où elle n'est pas organisée et ensuite l'appui à la mise en place de partenariat entre interprofessions et fournisseurs d'intrants (ASN31) ;
- L'accompagnement de la mise en place de mécanisme d'abondement de fond dédié au financement autonome des activités de la filière au niveau national dans chaque filière (ASN32).

Les résultats des actions réalisées sont résumés dans le tableau 7 ci-après.

Tableau 7 : Output ASN3 : Structuration de la filière mangue au niveau national et régional et pérennisation des financements

Indicateur	Prévu	Réalisé	
Nombre de contrats signés avec des fournisseurs d'intrants (ASN312)	3	0	0%
Nombre de mécanismes de financement de la filière nationale opérationnels mis en place (ASN32)	3	0	0%
Nombre d'ateliers interprofessions fournisseurs d'intrants tenus (ASN311)	1	0	0%
Nombre de pays avec des filières mangues structurées (ASN31)	4	0	0%

A noté qu'au Togo un partenariat entre l'interprofession et trois fournisseurs d'intrant a été mis en place. Les discussions se poursuivront pour sa formalisation en 2022.

Un état des lieux des opportunités de partenariat entre interprofessions mangues et fournisseurs d'intrants a été fait au Burkina, au Mali, en Côte d'Ivoire, en Guinée et au Sénégal. Cela a permis de faire le constat de l'inopportunité d'organiser un atelier régional de mise en relation des acteurs de la filière à ce stade comme initialement prévu dans le document de projet et d'élaborer une

stratégie de mise en place des mécanismes de financement durable de la filière et d'accès aux intrants en fonction du contexte de chaque pays (voir Annexe 6).

Cette stratégie a été partagée et validée avec les Comités Nationaux au cours de l'atelier régional de bilan 2021 et de programmation 2022.

En outre, le Comité National et l'interprofession mangue du Burkina ont reçu l'appui du projet pour définir et mettre en œuvre une feuille de route pour la mise en place d'un mécanisme de Contribution Financière Obligatoire (CFO). Le processus est en cours avec l'implication des ministères en charge du commerce, de l'agriculture et des finances avec pour objectif d'être opérationnel dès la campagne mangue 2022 (cf. encadré ci-dessous). Une première rencontre

De plus, le Bénin et la Guinée ont reçu l'appui de la coordination pour animer l'élaboration d'une feuille de route pour la structuration de leur filière mangue.

Enfin, une rencontre du bureau exécutif de l'ARMAO a été tenue en marge de l'atelier bilan de la campagne mangue du Burkina en décembre 2021. Cette rencontre à laquelle ont pris part le Président, le responsable à l'information et le représentant du vice-président de l'ARMAO, a permis de faire l'état des lieux du fonctionnement actuel de l'ARMAO et de convenir d'une feuille de route pour 2022.

Appui au processus de mise en place d'un mécanisme de financement de la filière mangue au Burkina Faso

Après un démarrage timide des activités de mise en place d'un mécanisme de financement de la filière mangue, dont des études et des voyages d'échange auprès du FIRCA en Côte d'Ivoire, l'APROMAB avec l'accompagnement du SyRIMAO, opérationnalise son mécanisme de financement de la filière à travers la mise en place de la Contribution Financière obligatoire (CFO). Après une rencontre du bureau exécutif de l'APROMAB en mai 2021, une feuille de route pour opérationnaliser le CFO a été élaborée et validée et est en cours de mise en œuvre.

Les premières études des contributions par maillon ont permis d'arrêter une contribution de 8 fcfa par kg de mangue exporté à raison de 2 fcfa pour les producteurs, 3 fcfa pour les transformateurs et 3 Fcfa pour les exportateurs. Sur la base des statistiques de 2019, il est attendu une contribution financière générée de **629 016 000 Fcfa** qui seront repartis pour 20% à l'Etat qui sera chargé de la collecte et 80% aux familles professionnelles à raison de 25% pour chacune des 3 familles (producteurs, transformateurs et exportateurs) et 25% pour l'interprofession. La feuille de route définie et mis en œuvre comprend : (1) des rencontres formelles d'information de validation et la signature de l'accord interprofessionnel par chaque famille, (2) une assemblée générale de validation de l'interprofession, (3) la tenue de rencontres d'information et de plaidoyer des ministères concernés, (4) la prise de décret en Conseil des ministres fixant les conditions de mise en œuvre du CFO, et enfin (5) la mise en place de l'organe de gestion.

ASN4 – Suivi et monitoring de la composante

Il a essentiellement porté sur :

- La validation des TDR rentrant dans le cadre de la mise en œuvre des activités des Comités Nationaux ;
- Des réponses spécifiques aux requêtes des Comités nationaux et le cas échéant de réaliser des appuis in situ si nécessaire ;
- La coordination de la complémentarité des activités (partage d'informations, participation aux zoom meeting d'appui aux ONPV) avec le COLEACP ;
- Enregistrement des données de la composante dans la base de données MESECOPS ;
- Reporting des activités réalisées dans le cadre de la composante.

Le tableau 8 résume les résultats issus de l'exécution de l'activité ASN4.

Tableau 8 : Output ASN4 : Suivi et monitoring de la composante

Indicateur	Prévu	Réalisé	
Nombre d'appuis pendant les périodes critiques	2	0	0%
Nombre de missions d'appui/accompagnement aux CN	15	5	30%

1.3 Composante SVA – Surveillance – Veille – Alertes précoces

1.3.1 Introduction

La surveillance est la première action pour une gestion raisonnée de contrôle des mouches des fruits ; celle qui a pour objectif de comprendre et prévenir non seulement les infestations des plantes et produits végétaux mais aussi d'éviter la dissémination des ravageurs vers les zones ou pays indemnes.

Le PTBA 2021 s'était fixé les priorités suivantes :

- Elaborer/mettre à jour les plans pluriannuels nationaux de surveillance des pays entrants et anciens ;
- Identifier les vergers et points d'observations tant chez les petits producteurs que chez les producteurs professionnels ayant un lien avec les entreprises d'exportation ;
- Mettre en place les équipements, collecter et analyser les données afin d'émettre des alertes si nécessaires surtout pour les pays couverts par le PLMF.

SVA1 – Extension du système de surveillance à 15 pays

L'extension du dispositif de surveillance aux 15 Etats membres de la CEDEAO était prévu d'être réalisé à travers les actions suivantes :

- L'appui aux quatre (4) nouveaux pays dans l'élaboration des plans pluriannuels de surveillance (SVA11) ;
- L'appui des 11 anciens pays à élaborer ou à actualiser leur plan pluriannuel de surveillance et (SVA12) ;
- L'identification des vergers de surveillance et des points de collecte (SVA13) ;
- La formation des producteurs à la surveillance dans les anciens pays (SVA14).

Les résultats des actions réalisées sont résumés dans le tableau 9 suivant.

Tableau 9 : Output SVA1 : Extension du système de surveillance aux 15 pays

Indicateur	Prévu	Réalisé	
Nombre de pays dotés d'un nouveau plan pluriannuel de surveillance (SVA11)	7	0	0%
Nombre de pays ayant un plan pluriannuel de surveillance mis à jour (SVA12)	8	0	0%
Nombre de vergers et points sélectionnés dans les 4 nouveaux pays (Cap Vert, Liberia, Sierra Leone et Niger) (SVA13)	60/240	0	0%
Nombre de vergers sélectionnés dans les 3 nouveaux pays ayant adhéré au PLMF (Nigeria, Guinée Bissau et Togo) (SVA13)	100/400	0	0%
Nombre de vergers/points et références GPS disponibles pour la surveillance pour le Benin, Burkina, Cote d'Ivoire, Ghana Guinée, Gambie, Mali et Sénégal actualisé (SVA13)	220/880	10/40	4,5%
Nombre de bordereau de livraison du matériel de surveillance disponibles	15	0	0%
Nombre de producteurs formés à la surveillance (nouveaux pays) (SVA14)	530	0	0%
Nombre de producteurs formés à la surveillance (anciens pays) (SVA14)	220	4	1.8%

La principale cause de la non-réalisation de ces activités est relative au retard des premiers versements aux pays pour leur permettre d'organiser les ateliers d'élaboration de ces plans nationaux de surveillance.

SVA2 – Collecte et analyse des données

La mise en œuvre de cette activité devait permettre aux pays membres de mettre en place un réseau national public et privé de surveillance composé de techniciens, des services officiels et des producteurs/entreprises d'exportation. L'activité devait être exécutée à travers les actions suivantes :

- La collecte des données de la surveillance (SVA21) ;
- L'analyse des données et l'émission des alertes (SVA22) ;
- Le suivi de la prise en charge des alertes émises (SVA23).

La non disponibilité des équipements de surveillance, le retard des premiers versements (dans certains cas après la fin de la campagne d'exportation des mangues) sont les principales causes des retards et des écarts constatés dans l'exécution des actions programmées et des outputs attendus

Les résultats de l'exécution des actions sont décrits dans le tableau 9 ci-après.

Tableau 9 : Output SVA2 : Collecte et analyse des données

Indicateur	Prévu	Réalisé	
Nombre de données sur la composition et la densité des populations disponibles	76 960	31 720	4,82%
Les taux d'attaques sur les fruits par points par les mouches des fruits disponibles	13 320	784	5,88%
Nombre de zones agro écologiques couvertes	36	11	30,5%
Nombre de données enrôlées dans la base de données	100 000	25 693	25,74%
Prévalence des mouches (mouches/piège/jour)	24	0	0
Nombre d'alertes émises (/an/pays)	107	12	11,21%
Proportion d'alertes rapides suivies de lutte fonctionnelle (%)	20%	0	0
Fréquence des alertes émises	Hebdo en campagne et mensuelle hors campagne	0	0
Nombre de mission de suivi sur le terrain par les super utilisateurs (8 pays = Benin, Burkina, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Mali et Sénégal)	21	1	4,76%
Nombre de producteurs/acteurs rencontrés	315	110	34,92%

SVA3 - Suivi et monitoring de la composante

Les activités prévues dans le PTBA 2021, outre le reporting périodique et la participation à l'élaboration du plan d'actions 2022, les principales actions prévues concernent :

- L'appui et supervision des pays à la collecte, l'enrôlement, l'analyse des données et l'élaboration des alertes ;
- L'accompagnement lors des rencontres ciblées sur les ouvertures et fermetures des campagnes et/ou des réunions de mise en place du système de surveillance dans les entreprises d'exportations.

Les résultats de l'exécution des actions sont décrits dans le tableau 10 ci-après.

Tableau 10 : Output SVA3 : Suivi et monitoring de la composante

Indicateur	Prévu	Réalisé	
Nombre de pays ayant reçu un appui dans la collecte, l'enrôlement, analyse des données et élaboration des alertes	15	4	26,66%
Nombre missions d'appui accompagnement spécifique	6	0	0%

1.4 Composante CSE – Coordination - Suivi - Evaluation

1.4.1 Introduction

Cette composante vise la coordination des activités du niveau régional et national, sous l'égide de l'ARAA. Les activités prévues dans le PTBA 2021 concernaient :

- Les activités de coordination globale du projet ;
- La mise en route du dispositif de suivi-évaluation ;
- Le recrutement du cabinet d'audit périodique des CN ;
- L'opérationnalisation du plan de communication.

CSE1 - Coordination globale

Deux activités étaient programmées dans l'exécution du PTBA 2021 au titre de la coordination globale du projet, à savoir (i) le fonctionnement de la cellule de coordination et (ii) l'appui aux CN dans la mise en œuvre des activités.

La mise en œuvre de cette activité a permis l'acquisition des bureaux pour l'équipe à l'ARAA/Lomé et à la DADR/Abuja. L'achat des ordinateurs est toujours en cours.

Quatre (4) CN (Sénégal, Guinée Bissau, Mali et Niger) dont les comptables ont été remplacés ou avaient des difficultés techniques, ont reçu une formation sur le système de gestion administratif et comptable du projet et celle du Liberia qui a reçu le premier versement en décembre est prévue en février 2022.

CSE2 - Suivi-évaluation et audits

Le PTBA 2021 est enregistré dans le MESECOPS et validé. Les points focaux suivi-évaluation ont été nommés dans les 14 CN. Ils seront formés en 2022 dans la collecte et l'enregistrement des données dans le système MESECOPS.

L'élaboration des rapports périodiques de l'ARAA, l'organisation de rencontres de coordination, la participation aux rencontres initiées par les bailleurs de fonds ou la CEDEAO et l'élaboration du rapport annuel 2021 et du PTBA 2022 ont été réalisés. Enfin, deux rencontres virtuelles de coordination avec le COLEACP entrant dans le cadre du MoU COLEACP- CEDEAO et de partage d'information ont été tenues.

Le processus de recrutement du cabinet d'audit des CN sera lancée au début de l'année 2022, avec pour objectif de disposer d'un cabinet pour auditer les dépenses des CN pour les demandes de 2^{ème} versement.

Enfin, le Comité de Technique de Suivi s'est tenu le 09 décembre 2021 conformément au nouveau calendrier de reporting, en phase avec campagne mangue, validé par AFD et UE. Les minutes du CTS se figurent en annexe 10.

Les résultats de l'exécution des actions sont décrits dans le tableau 11 ci-après

Tableau 11 : outputs des actions mises en œuvre

Indicateur	Prévu	Réalisé	
Nombre d'atelier régional de bilan de campagne 2021 et de programmation 2022 (CSE 122)	1	1	100%
Nombre d'appui aux CN en gestion financière et dans l'exécution des activités (CES121)	45	43	95.55%
Taux de complétudes des données de suivi -d'évaluation du projet dans le MESECOPS CES212)	95%	60%	63%
Nombre de mission de supervision ARAA de l'exécution du projet sur le terrain ((CSE211)	1	0	0%
Nombre de cabinet d'audit recruté CSE221)	1	0	0%
Nombre de dépenses de CN audités (CSE222)	15	0	0%
Nombre de CoPil /CTS organisé	1	1	100%

CSE3 - Communication et visibilité

Le manuel de communication du projet élaboré en 2020 a été validé et le processus de recrutement du consultant communication pour appuyer la coordination s'est avéré infructueux. Le niveau du budget prévu par rapport aux services demandé serait entre autres l'une des causes. Le DAO sera revu et le marché relancer rapidement le marché.

La cérémonie officielle de lancement du SyRIMAO en présentiel et en virtuel a été organisée à Lomé avec une couverture médiatique international et national (cf. articles de presse en annexe 9).

Il faut préciser qu'outre la cérémonie de lancement officielle, toutes les activités organisées par les Comités nationaux et l'Unité de coordination au niveau régional sont accompagnées de couverture médiatiques (banderole, article de presses, communiqués de presses couverture télévisuelle etc.).

Enfin des spots radio de sensibilisation des producteurs de mangues ont été réalisés ont été diffusés dans certains bassins de production de mangue au Nigeria.

Les résultats de l'exécution des actions de la composante sont décrits dans le tableau 12 ci-après

Tableau 12 : Output des actions mises en œuvre.

Indicateur	Prévu	Réalisé	
Taux d'exécution Plan de communication	95%	0	0%
Nombre de CN qui ont élaboré et diffusé des spots radio de sensibilisation (CSE321)	15	1	6%
Nombre de Bulletins trimestriel élaboré et diffusé (CSE322)	3	0	0%



Photo de famille de la cérémonie officielle de lancement du SyRIMAO

2 DIFFICULTES RENCONTREES ET MESURES PRISES

Au titre des difficultés rencontrées, on peut citer :

- ✓ La lenteur des procédures administratives devant aboutir aux premiers versements aux Comités Nationaux (validation du projet d'accord de subventions, lenteur dans la signature des accords de subvention CEDEAO-CN et difficultés dans la complétude des dossiers du premier versement) qui a entraîné d'importants retards dans l'exécution des premiers versements et ont impacté négativement l'exécution des activités, la mangue étant un produit de campagne. Avant la réception des premiers versements, la campagne mangue était terminée dans la plupart des pays.
- ✓ Comme solution, la coordination a obtenu l'autorisation de l'AFD pour que les CN qui le peuvent préfinancent les activités là où c'était possible. Cela a permis aux CN qui disposaient de ressources de préfinancer les activités de surveillance ou de recherche pour ne pas perdre la présente campagne mangue.
- ✓ Le Cap Vert n'a pas encore mis en place son CN pour adhérer au projet malgré les multiples relances de l'Unité de coordination et une lettre proposée à la signature du Commissaire en charge de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources en Eau, adressée au Ministre en charge de l'agriculture. Aux dernières nouvelles, le CN sera formalisé courant le premier trimestre 2022.
- ✓ A ces difficultés administratives, il faut ajouter celles liées aux conséquences de la pandémie de la covid-19 qui ont eu pour conséquences, d'une part l'arrêt par la CEDEAO des voyages non essentiels pendant le 1^{er} trimestre et une partie du deuxième trimestre 2021 et d'autre part, l'entrave des activités de contrôle phytosanitaire entraînant une augmentation des interceptions liées aux mouches des fruits aux frontières de l'Europe.

Tableau 11 : Difficultés rencontrées et mesures prises

Difficultés	Impacts directs sur la mise en œuvre des activités	Mesures de mitigation ou modifications apportées au PTBA	Commentaires éventuels
Lenteur des procédures administratives (complétudes pièces, retard validations MoU et signature MoU) devant aboutir aux premiers versements aux Comités Nationaux	Retard dans la mise en œuvre des activités prévues dans le PTBA lié au retard des versements	Autorisation des pays après accord de l'AFD à préfinancer les activités de surveillance et de recherche là où c'était financièrement possible	Accélérer le versement des fonds aux CN afin de ne pas impacter la mise en œuvre du PTBA 2022
Lenteur des nouveaux pays et certains anciens pays dans la mise en place des comités nationaux et/la complétudes des pièces pour le premier versement	Retard d'adhésion des pays concernés et des versements pour mettre en œuvre les activités du PTBA, retard du 1 ^{er} versement	Relance des responsables des présidents des CN et proposition de lettres signées par le CAERE à l'intention des Ministres en charge de l'agriculture des pays concernés	Cap Vert qui est encore dans la formalisation de son CN
Conséquences de la pandémie de la covid-19 qui ont entraîné l'arrêt par la CEDEAO des voyages non essentiels pendant le 1 ^{er} trimestre	Impossibilité d'appui aux nouveaux pays dans les procédures d'adhésion au projet et retard dans l'adhésion et l'obtention du premier versement	Rencontres virtuelles organisées pour expliquer aux pays concernés mais pas de succès dans tous les pays	Privilégier l'utilisation du zoom lorsque cela est possible

EXECUTION FINANCIERE

1 SUIVI DES ENGAGEMENTS

Les **engagements** cumulés du projet s'élèvent à **4.043.764,23€** soit un taux d'engagement de **35.36%** repartit comme suit :

- Activités régionales : 2.418.025,53€
- Activités des Comités nationaux : 1.625.738,70€

Engagement sur les activités régionales

Les engagements effectués lors de l'année **2021** sur la partie régionale s'élève à **523.949 €**. Ces engagements sont repartis par composante comme décrit dans le tableau ci-dessous :

Étiquettes de lignes	UE - D	UE	AFD	Total général
RAD	69 179 €			69 179 €
ASN		31 414 €	15 730 €	47 144 €
SVA		85 911 €		85 911 €
CSE		270 378 €	51 338 €	321 715 €
Total général	69 179 €	387 703 €	67 068 €	523 949 €

Tableau 1 : répartition des engagements 2021 par composante (régional)

Ces engagements portent le **niveau d'engagement global, au niveau régional, à 2.418.025,53 €** repartit par composante et par bailleur tel que décrit ci-dessous :

Étiquettes de lignes	UE - D	UE	AFD	Total général
RAD	406 378,70 €			406 378,70 €
ASN		31 414,00 €	430 030,00 €	461 444,00 €
SVA		449 211,06 €		449 211,06 €
CSE		580 827,70 €	51 337,50 €	632 165,20 €
FG		468 826,57 €		468 826,57 €
Total général	406 378,70 €	1 530 279,34 €	481 367,50 €	2 418 025,53 €

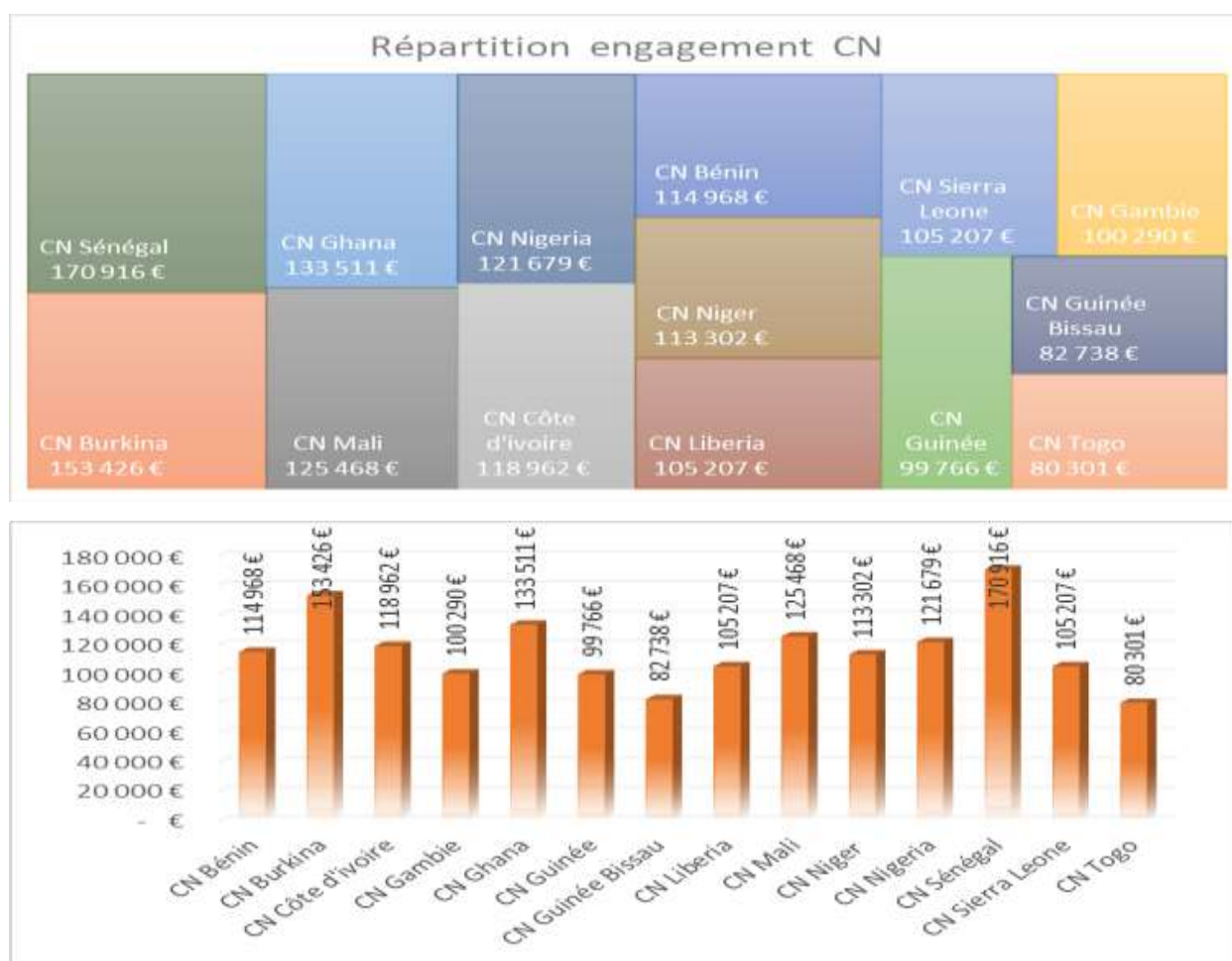
Tableau 2 : répartition des engagements globaux par composante (régional)

Engagement sur les activités nationales

Sur l'année 2021, **1.625.738.70 €** ont été versés aux pays. Avec notamment le premier versement à destination de quatorze (14) comités nationaux sur quinze (15) effectué et présenté dans le tableau 3 ci-après :

Composantes	RAD	ASN	SVA	CSE	TOTAL
CN Bénin	45 633 €	49 731 €	18 104 €	1 500 €	114 968 €
CN Burkina	56 997 €	76 825 €	18 104 €	1 500 €	153 426 €
CN Côte d'Ivoire	13 633 €	78 048 €	25 782 €	1 500 €	118 962 €
CN Gambie	38 633 €	49 731 €	10 426 €	1 500 €	100 290 €
CN Ghana	50 633 €	47 918 €	33 460 €	1 500 €	133 511 €
CN Guinée	13 633 €	58 851 €	25 782 €	1 500 €	99 766 €
CN Guinée Bissau	13 633 €	48 668 €	18 937 €	1 500 €	82 738 €
CN Liberia	30 045 €	61 819 €	11 843 €	1 500 €	105 207 €
CN Mali	13 633 €	76 875 €	33 460 €	1 500 €	125 468 €
CN Niger	30 045 €	61 819 €	19 937 €	1 500 €	113 302 €
CN Nigeria	13 633 €	55 231 €	51 315 €	1 500 €	121 679 €
CN Sénégal	58 633 €	85 001 €	25 782 €	1 500 €	170 916 €
CN Sierra Leone	30 045 €	61 819 €	11 843 €	1 500 €	105 207 €
CN Togo	13 633 €	46 231 €	18 937 €	1 500 €	80 301 €
TOTAL	422 457 €	858 572 €	323 710 €	21 000 €	1 625 739 €
%	26%	53%	20%	1%	

Tableau 3 : répartition des engagements pays par composante



Graphique 1 : Répartition des fonds versés par pays

A ce stade, quatorze (14) des quinze (15) Comités nationaux ont reçu leur premier versement. Il ne restera que le CN du Cap-Vert dont le Comité national est en cours de création.

2 SUIVI DES DECAISSEMENTS

Rapport Décaissement global

Depuis le début de l'**année 2021**, le montant total des décaissements s'élève à **1.270.096,28 €** soit un taux d'exécution de **35,75%** du budget 2021.

Cela porte le décaissement global du projet à **1.434.508,83 €**, soit un taux d'exécution **de 10,29%** du budget global projet.

Le décaissement est reparti au niveau des composantes du Projet comme suit :

- Recherche - Action - Développement : **216.461,50€** dont 5.768,67€ de contribution de la part des Comités nationaux
- Appui aux structures nationales : **562.697,61€**, dont 65.240,36€ de contribution de la part des Comités nationaux
- Surveillance - Veille - Alerte : **273.992,92€** dont 24.045,14€ de contribution des comités nationaux
- Coordination - Suivi - Evaluation : **214.120,94€**
- Frais généraux : **167.235,86€**

Ces décaissements peuvent être répartis comme suit :

- Niveau régional : **894.953,69 €**
- Niveau des Comités nationaux : **539.555,15€**

Vous trouverez ci-dessous le rapport financier global du projet.



Système Régional Innovant de contrôle des Mouches des fruits en Afrique de l'Ouest - SyRIMAO

RAPPORT FINANCIER 2021

01/01/2021

au

31/12/2021

Code	Composante / Activité / Action	Source financement	Budget Année	Décaissement UE	Décaissement AFD	Décaissement CEDEAO/Etat	Décaissement Total
RAD	Recherche - Action - Développement		629 232,17 €	210 692,83 €	- €	5 768,67 €	216 461,50 €
RAD.1	Appui au laboratoire régional de référence (CNS-FL) dans son rôle de coordonnateur régional		121 822,17 €	32 709,18 €	- €	3 719,76 €	36 428,94 €
RAD.11	Fonctionnement du laboratoire régional de référence	UE-D	25 127,17 €	3 320,95 €	- €	- €	3 320,95 €
RAD.12	Fonctionnement du Comité Technique	UE-D	12 965,00 €	16 525,39 €	- €	- €	16 525,39 €
RAD.13	Organisation des sessions ordinaires du Comité Scientifique	UE-D	25 980,00 €	- €	- €	- €	- €
RAD.14	Homologation de 4 résultats de recherche	UE-D	57 750,00 €	12 862,84 €	- €	3 719,76 €	16 582,60 €
RAD.2	Appui aux protocoles de recherche et diffusion des résultats de recherche		166 300,00 €	6 301,79 €	- €	2 048,91 €	8 350,70 €
RAD.21	Finalisation des protocoles de recherche	UE-D	85 000,00 €	4 248,53 €	- €	1 225,69 €	5 474,22 €
RAD.22	Formation et vulgarisation	UE-D	81 300,00 €	2 053,26 €	- €	823,22 €	2 876,48 €
RAD.23	Diffusion des résultats de recherche	UE-D	- €	- €	- €	- €	- €
RAD.3	Appui aux laboratoires nationaux		207 325,00 €	14 094,18 €	- €	- €	14 094,18 €
RAD.31	Appui au fonctionnement des laboratoires nationaux	UE-D	162 000,00 €	14 094,18 €	- €	- €	14 094,18 €
RAD.32	Renforcement des capacités et formation des techniciens de laboratoire	UE-D	45 325,00 €	- €	- €	- €	- €
RAD.4	Suivi et monitoring de la composante		133 785,00 €	157 587,67 €	- €	- €	157 587,67 €
RAD.41	Coordination par l'Expert résident en charge de la composante	UE-D	108 000,00 €	148 709,09 €	- €	- €	148 709,09 €
RAD.42	Appui et supervision des pays / SNRA	UE-D	11 350,00 €	8 878,58 €	- €	- €	8 878,58 €
RAD.43	Organisation de réunions ciblées en fonction des besoins spécifiques des pays	UE-D	14 435,00 €	- €	- €	- €	- €
ASN	Appui aux Structures Nationales publiques-privées		1 475 034,07 €	4 147,58 €	493 309,68 €	65 240,36 €	562 697,61 €
ASN.1	Appui aux Comités Nationaux		790 806,07 €	- €	219 434,24 €	61 209,34 €	280 643,58 €
ASN.11	Appui au fonctionnement des comités nationaux		536 522,40 €	- €	135 544,62 €	43 907,92 €	179 452,54 €
ASN.12	Supervision des activités sur le terrain		27 245,04 €	- €	3 839,58 €	1 829,39 €	5 668,97 €
ASN.13	Participation aux rencontres régionales		65 896,18 €	- €	35 717,53 €	- €	35 717,53 €
ASN.14	Appui à l'organisation des assemblées générales		60 000,00 €	- €	42 232,51 €	15 472,03 €	57 704,54 €
ASN.15	Rencontres nationales de concertation des décideurs publics / privés		101 142,45 €	- €	2 100,00 €	- €	2 100,00 €
ASN.2	Renforcement des capacités nationales sur les normes et risques phytosanitaires		289 360,00 €	- €	40 710,97 €	1 339,07 €	42 050,04 €
ASN.21	Formation des DPV, OP et postes frontières		121 500,00 €	- €	10 077,75 €	1 339,07 €	11 416,82 €
ASN.22	Formation des services de contrôles et d'inspection phytosanitaire		117 460,00 €	- €	5 047,11 €	- €	5 047,11 €
ASN.23	Renforcement en petit équipement d'inspection		50 400,00 €	- €	25 586,10 €	- €	25 586,10 €
ASN.3	Structuration de la filière mangue au niveau national et régional et pérennisation des financements		245 504,00 €	- €	66 778,60 €	2 691,95 €	69 470,55 €
ASN.31	Mise en place de partenariats avec les fournisseurs d'intrants		158 130,00 €	- €	27 288,37 €	- €	27 288,37 €
ASN.32	Mise en place et abondement d'un fond dédié au financement de la filière		87 374,00 €	- €	39 490,23 €	2 691,95 €	42 182,17 €
ASN.4	Suivi et monitoring de la composante		149 364,00 €	4 147,58 €	166 385,87 €	- €	170 533,45 €
ASN.41	Coordination par l'Expert résident en charge de la composante et coordonnateur régional		120 000,00 €	- €	166 385,87 €	- €	166 385,87 €
ASN.42	Appui et supervision des pays / CN		29 364,00 €	4 147,58 €	- €	- €	4 147,58 €
ASN.43	Organisation de réunions ciblées en fonction des besoins spécifiques des pays		- €	- €	- €	- €	- €
SVA	Surveillance - Veille - Alertes précoces		1 023 143,80 €	249 947,78 €	- €	24 045,14 €	273 992,92 €
SVA.1	Extension du système de surveillance à 37 zones et 15 pays		564 518,51 €	40 334,86 €	- €	9 381,58 €	49 716,44 €
SVA.11	Elaboration des plans pluriannuels de surveillance dans les pays entrants		6 250,00 €	684,20 €	- €	- €	684,20 €
SVA.12	Elaboration des plans pluriannuels de surveillance dans les pays anciennement couverts par le PLMF		6 700,00 €	456,13 €	- €	1 119,99 €	1 576,13 €
SVA.13	Identification des vergers et points de collecte		544 402,26 €	39 194,53 €	- €	8 261,59 €	47 456,11 €

SVA.14	Formation des producteurs à la surveillance dans les pays nouveaux pays entrants		- €	- €	- €	- €	- €
SVA.14	Formation des producteurs à la surveillance dans les anciens pays couverts par le PLMF		7 166,25 €	- €	- €	- €	- €
SVA.2	Collecte et analyse des données		304 885,89 €	37 575,35 €	- €	13 108,58 €	50 683,94 €
SVA.21	Collecte des données de la surveillance		208 620,00 €	30 135,84 €	- €	12 348,37 €	42 484,21 €
SVA.22	Analyse des données et émission des alertes		92 286,67 €	7 439,51 €	- €	760,21 €	8 199,72 €
SVA.23	Formation à l'utilisation du système de modélisation et d'alertes		- €	- €	- €	- €	- €
SVA.24	Suivi de la prise en charge des alertes émises		3 979,22 €	- €	- €	- €	- €
SVA.3	Suivi et monitoring de la composante		153 739,40 €	172 037,57 €	- €	1 554,98 €	173 592,55 €
SVA.31	Coordination par l'Expert résident en charge de la composante		119 410,00 €	161 369,17 €	- €	- €	161 369,17 €
SVA.32	Appui et supervision des pays		12 676,90 €	10 668,40 €	- €	1 554,98 €	12 223,38 €
SVA.33	Organisation de réunions ciblées en fonction des besoins spécifiques des pays		21 652,50 €	- €	- €	- €	- €
CSE	Coordination - Suivi - Evaluation		425 342,90 €	213 174,65 €	946,29 €	- €	214 120,94 €
CSE.1	Coordination globale et gestion administrative et financière		252 671,47 €	208 570,93 €	946,29 €	- €	209 517,22 €
CSE.11	Fonctionnement de la Cellule de coordination		126 926,47 €	133 348,74 €	- €	- €	133 348,74 €
CSE.12	Appui aux pays dans la gestion de l'Action		125 745,00 €	75 222,19 €	946,29 €	- €	76 168,48 €
CSE.2	Suivi - évaluation		88 500,00 €	- €	- €	- €	- €
CSE.21	Evaluation - Capitalisation		20 000,00 €	- €	- €	- €	- €
CSE.22	Audits comptables et financiers		37 500,00 €	- €	- €	- €	- €
CSE.23	Organisation des sessions ordinaires du Comité de Pilotage		31 000,00 €	- €	- €	- €	- €
CSE.24	Organisation de l'atelier de clôture		- €	- €	- €	- €	- €
CSE.3	Communication - visibilité		84 171,43 €	4 603,72 €	- €	- €	4 603,72 €
CSE.31	Action de visibilité grand public		60 000,00 €	1 103,73 €	- €	- €	1 103,73 €
CSE.32	Sensibilisation des acteurs de la filière		24 171,43 €	3 499,99 €	- €	- €	3 499,99 €
FG	Frais de Gestion (Frais indirects 7% des coûts éligibles sur financement UE)	UE	- €	167 235,86 €	- €	- €	167 235,86 €
IMP	Imprévus		- €	- €	- €	- €	- €
IMP.1	Imprévus AFD	AFD	- €	- €	- €	- €	- €
IMP.2	Imprévus UE	UE	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL			3 552 752,94 €	845 198,69 €	494 255,97 €	95 054,17 €	1 434 508,83 €
				41,77%	45,37%	21,60%	40,38%

Tableau 4 : Rapport Financier SYRIMAO - Décaissement par composante

Rapports par sources de financement

Rapport financier FED / Desira (UE)

Le total des **décaissements cumulés** sur la subvention de l'Union Européenne à ce jour s'élève à **845.198,69€**.

Le montant total **engagé** sur les fonds du FED et Desira (UE) est de **2.703.824,90 €**.

On rappelle que ce montant inclut :

- 🍷 Les contrats signés avec les membres de l'Unité de coordination pour la mise en œuvre du Projet : 1.010.950 € imputables au FED et Desira / UE (le reste est imputé au PRCC / AFD) ;
- 🍷 Les versements faits aux pays : 767.166,87 € depuis le début du projet ;
- 🍷 Les versements fait à l'ARAA dans le cadre de la mise en œuvre du projet : 456.881.46 €.
- 🍷 Le montant global des frais de gestion de l'AFD (la Convention de délégation étant un document contractuel) : 468.826.57 €.

En conclusion, pour ce qui concerne les fonds du FED / UE à l'an 2021, on a le récapitulatif suivant :

- 🍷 42% du budget 2021 a été décaissé ;
- 🍷 36% du budget total de la subvention FED / UE est engagé ;
- 🍷 31% du montant engagé est décaissé ; et
- 🍷 11% du budget total est décaissé.

Pour plus de détails, veuillez-vous référer aux tableaux ci-dessous.

Composante	Budget Projet	Budget 2021	Engagement	% Engagement	Décaissement	% Dec / Budget 21	Reliquat FED
Recherche - Action - Développement	2 500 000,00 €	623 332,17 €	828 835,87 €	33%	210 692,83 €	34%	2 289 307,17 €
Appui aux Structures Nationales publiques-privées	190 810,00 €	29 364,00 €	31 414,00 €	16%	4 147,58 €	14%	186 662,42 €
Surveillance - Veille - Alertes précoces	2 610 682,43 €	1 005 298,33 €	772 920,76 €	30%	249 947,78 €	25%	2 360 734,65 €
Coordination - Suivi - Evaluation	1 396 030,00 €	365 367,90 €	601 827,70 €	43%	213 174,65 €	58%	1 182 855,35 €
Sous Total	6 697 522,43 €	2 023 362,40 €	2 234 998,33 €	33%	677 962,83 €	34%	6 019 559,60 €
Frais Généraux	468 826,57 €		468 826,57 €	100%	167 235,86 €	-	301 590,71 €
Imprévus	333 651,00 €			0%	- €	-	333 651,00 €
Sous Total	802 477,57 €	- €	468 826,57 €	58%	167 235,86 €	-	635 241,71 €
Total	7 500 000,00 €	2 023 362,40 €	2 703 824,90 €	36%	845 198,69 €	42%	6 654 801,31 €
<u>% décaissement sur engagement</u>						<u>31%</u>	
<u>% décaissement sur budget projet</u>						<u>11%</u>	

Tableau 5 : Récapitulatif des engagements et décaissements sur le FED / DESIRA - UE

Rapport financier PRCC (AFD)

Le total cumulé des décaissements sur la subvention de l'AFD (qui se répartie uniquement sur les composantes ASN et CSE) s'élève à **494.255,97 €** à l'an 2021 du projet. Le montant total engagé sur les fonds du PRCC / AFD est de **1.339.939,32 €**.

On rappelle que ce montant inclut :

- 🍷 Les contrats signés avec les membres de l'Unité de Coordination pour la mise en œuvre du projet : 414.300 € imputables au PRCC / AFD (le reste est imputé au FED / UE) ;
- 🍷 Les versements faits à l'ARAA dans le cadre de la mise en œuvre du projet : 67.067,50 € ;
- 🍷 Les versements faits aux pays pour 858.571,82 €.

En conclusion, pour ce qui concerne les fonds du PRCC / AFD à l'an 2021 on a le récapitulatif suivant :

- 🍷 45% du budget 2021 a été décaissé ;
- 🍷 34% du budget total de la subvention PRCC / AFD est engagé ;
- 🍷 37% du montant engagé est décaissé ; et
- 🍷 13% du budget total est décaissé.

Les montants sont détaillés dans le tableau 6 ci-dessous.

Composante	Budget Projet	Budget 2021	Engagement	% Engagement	Décaissement	% Dec / Budget 21	Reliquat PRCC
Appui aux Structures Nationales publiques-privées	3 637 000,00 €	1 050 164,12 €	1 288 601,82 €	35%	493 309,68 €	47%	3 143 690,32 €
Coordination - Suivi - Evaluation	141 900,00 €	39 225,00 €	51 337,50 €	36%	946,29 €	2%	140 953,71 €
Sous Total	3 778 900,00 €	1 089 389,12 €	1 339 939,32 €	35%	494 255,97 €	45%	3 284 644,03 €
Imprévus	156 100,00 €			0%	- €	-	156 100,00 €
Sous Total	156 100,00 €	- €	- €	0%	- €	-	156 100,00 €
Total	3 935 000,00 €	1 089 389,12 €	1 339 939,32 €	34%	494 255,97 €	45%	3 440 744,03 €
<u>% décaissement sur engagement</u>						37%	
<u>% décaissement sur budget projet</u>						13%	

Tableau 6 : Récapitulatif des engagements et décaissements sur le PRCC / AFD

Rapport financier contribution CEDEAO

A ce stade, aucune contribution de la CEDEAO n'a été valorisée. Ceci est dû au fait que la contribution de la CEDEAO est attendu principalement sur l'organisation des comités de pilotage, or le dernier en date s'est tenu en virtuel.

Composante	Budget Projet	Budget 2021	Engagement	% Engagement	Décaissement	% Dec / Bud
Recherche - Action - Développement	5 900,00 €	5 900,00 €	- €	0%	- €	0%
Appui aux Structures Nationales publiques-privées	68 850,00 €	- €	- €	0%	- €	0%
Coordination - Suivi - Evaluation	60 710,00 €	20 750,00 €	- €	0%	- €	0%
Total	135 460,00 €	26 650,00 €	- €	0%	- €	0%

Tableau 7 : Suivi des contributions de la CEDEAO

Rapport financier contributions Pays

A l'an 2021, **95.054,17€** ont été enregistré au titre de la contribution des Comités nationaux. Vous trouverez ci-dessous la répartition de ces contributions par composante :

Composante	Budget Projet	Budget 2021	Engagement	% Engagement	Décaissement	% Dec / Bud	Reliquat
Recherche - Action - Développement	- €	- €	- €	0%	5 768,67 €	0%	5 768,67 €
Appui aux Structures Nationales publiques-privées	1 850 000,00 €	395 505,95 €	- €	0%	65 240,36 €	4%	1 784 759,64 €
Surveillance - Veille - Alertes précoces	514 540,00 €	17 845,47 €	- €	0%	24 045,14 €	5%	490 494,86 €
Total	2 364 540,00 €	413 351,42 €	- €	0%	95 054,17 €	23%	2 269 485,83 €
						4%	

Tableau 8 : Suivi des contributions Pays

Ces contributions ont été faites, principalement, par le CN de Côte d'Ivoire (40%), le Burkina Faso (20%) et le Sénégal (16%).

3. CONTROLE ET AUDIT

Le processus de recrutement du cabinet d'audit pour le contrôle des dépenses de l'ARAA et des Comité Nationaux est en cours et sera bientôt soumis à validation suivi du lancement du marché. La plupart des CN ayant reçu leur premier versement après la fin de la campagne mangue, ils n'ont réalisé que peu d'activités et donc peu de dépenses. L'objectif est de recruter un cabinet, avec des audits annuels déclenchés par bon de commande, qui sera disponible au cours du deuxième trimestre 2022.

CONCLUSION

L'exécution du PTBA 2021 a permis l'implantation des activités du projet dans toutes les composantes en dépit des difficultés d'ordre administratives et sanitaires qui ont entraîné d'important retard dans les premiers versements aux comités nationaux. A cela il faut ajouter le caractère saisonnier des activités du projet intimement liées à la campagne mangue qui dure entre 3 et 4 mois et qui était terminée lorsque de nombreux comités Nationaux ont reçu leur premier versement.

Néanmoins au cours de 2021, les protocoles de recherche ont été finalisés et leur implantation sur le terrain a été effectués là où la campagne mangue le permettait ; l'adhésion au projet de 14 des 15 pays cibles du projet réalisée et les premiers versements effectués ; la stratégie de la structuration de filière mangue et de la mise en place de mécanisme d'abondement de fonds élaborée et validée ; le repositionnement du dispositif de surveillance dans les anciens pays du PLMF pour prendre en compte les vergers des exportateurs dans une perspective de durabilité et le processus d'acquisition du matériel de surveillance en cours et sa mise en place est attendu d'ici fin février 2022 dans tous les pays.

L'un des acquis de l'exécution du PTBA 2021 est d'avoir permis l'élaboration et validation des stratégies d'intervention et la mise en place des moyens (budget disponible au niveau des CN, matériel, surveillance bientôt acquis) pour que l'exécution du projet passe à la vitesse de croisière en 2022.

Les décaissements au cours de la période s'élèvent à **1.270.096,28 €**, soit un taux d'exécution budgétaire **35,75%**. Ce faible taux s'explique essentiellement par les difficultés administratives ayant retardé les premiers versements aux pays et au caractère saisonnier des activités du projet évoqués plus haut.

ANNEXES

ANNEXE 1 : TABLEAU RECAPITULATIF DES RESULTATS OBTENUS

Indicateurs composante RAD	Janvier à Décembre 2021		
	Prévu	Réalisé	
Nombre de critères rempli par le CNS- FL pour être un Centre Régional d'Excellence en Fruits et Légumes. (RAD11)	2	1	50%
Nombre de protocoles validés par le CT (RAD12)	4	4	100%
Nombre de session du Comité Scientifique organisés pour donner son avis et recommandations sur les activités de 2021 (RAD13)	1	0	0%
Nombre de meilleures options de contrôles formulées sous gestion chercheur au cours du PLMF en produit fini et tester en plein champ (RAD14)	2	1	50%
Nombre de rencontres de clarification tenues sur le principe de l'homologation des technologies	1	1	50%
Nombre produits finis élaborés en 2021 dont l'efficacité biologique est testée en plein champs et en multi local	3	1	33%
Nombre de formateurs formés à l'utilisation des paquets technologiques et à comment former les producteurs	300	0	0%
Nombre de demandes d'appui des laboratoires nationaux coordonnées avec le CNS-FL	2	0	0%
Nombre de formateurs formés à l'utilisation des paquets technologiques et à comment former les producteurs	300	0	0%
Nombre de laboratoire nationaux équipés	4	0	0%
Nombre de techniciens et points focaux formés	18	0	0%
Nombre de rapports de coordination de la composante	4	3	75%
Nombre de rapport de supervision et d'appui élaborés et déposés dans les délais	5	3	60%
Composante ASN	Prévu	Réalisé	
Nombre de nouveaux CN ayant adhéré au projet	4	3	75%
Nombre de CN fonctionnel	15	14	93%
Nombre de rencontres nationales de bilan de campagne organisées	15	9	60%
Nombre rencontres public / privés tenues aux périodes critiques	15	8	53%
Nombre de formateurs DPV, OP postes frontières formés	8	0	0%
Nombre d'agents des DPV, OP et poste frontières formés	240	106	44%
Nombres de DPV équipés en petit équipement d'inspection	9	5	55%
Nombre de contrats signés avec des fournisseurs d'intrants	3	0	0%
Nombre Mécanismes de financement de la filière nationale opérationnels mis en place	3	0	0%
Nombre d'atelier interprofessions fournisseurs d'intrant tenus	1	0	0%
Nombre de pays avec des filières mangues structurées	4	0	0%
Nombre d'appuis pendant les périodes critiques	2	0	0%
Nombre missions d'appui accompagnement aux CN	15	5	33%

Composante SVA	Prévu	Réalisé	
Nombre de pays dotés de nouveaux plan pluriannuel de surveillance	7	0	0%
Nombre pays ayant des plans pluriannuels de surveillance mise à jour	8	0	0%
Nombre vergers et points sélectionnés dans les 4 nouveaux pays (Cap Vert, le Liberia, la Sierra Leone et le Niger)	60/240	0	0%
Nombre de vergers sélectionnés dans les 3 nouveaux pays ayant adhéré au PLMF (Nigeria, Guinée Bissau et Togo)	100/400	0	0%
Nombre de vergers/points et références GPS disponibles pour la surveillance pour le Benin, Burkina, Cote d'Ivoire, Ghana Guinée, Gambie, Mali et Sénégal actualisé	220/880	oct-40	4,50%
Nombre de bordereau de livraison du matériel de surveillance disponibles	15	0	0%
Nombre de producteurs formés à la surveillance	530	0	0%
Nombre de données sur la composition et la densité des populations seront disponibles	76 960	31720	4,82%
Les taux d'attaques sur les fruits par points par les mouches des fruits disponible	13 320	784	5,88%
Nombre de zone agro écologiques couverts	36	11	30,50%
Nombre de données enrôlées dans la base de données disponibles	100 000	25693	25,74%
Prévalence des mouches	24/jour	0	0
Nombre des alertes émis	107/an/pays	12	11,21%
Proportion d'alertes rapides suivies de lutte fonctionnelle (%)	20%	0	0
Fréquence des alertes émises	Hebdo en campagne et mensuelle hors campagne	0	0
Nombre de mission de suivi sur le terrain par les super utilisateurs (8 pays = Benin, Burkina, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Mali et Sénégal)	21	1	4,76%
Nombre de producteurs/acteurs rencontrés	315	110	34,92%
Nombre de pays ayant reçu un appui dans la collecte, l'enrôlement, analyse des données et élaboration des alertes	15	4	26,66%
Nombre missions d'appui accompagnement spécifique	6	0	0%
Composante CSE	Prévu	Réalisé	
Nombre d'atelier régional de bilan de campagne 2021 et de programmation 2022	1	1	100%
Nombre d'appui aux CN en gestion financière et dans l'exécution des activités	45	38	84%
Taux de complétudes des données de suivi -d'évaluation du projet dans le MESECOPS	95%	60%	63%
Mission de supervision ARAA de l'exécution du projet sur le terrain	1	1	0%
Nombre de cabinet d'audit recruté	1	0	0%
Audit des Dépenses des CN	15	0	0%
Comité de pilotage organisé	1	0	0

ANNEXE 2 : PROGRAMME DU PREMIER TRIMESTRE

PLAN D'ACTION PREVISIONNEL DU TRIMESTRE1 DU PTBA 2022				
COMPOSANTES	ACTIVITES	PERIODES		
		JANVIER	FEVRIER	MARS
COMPOSANRE RAD	Session ordinaire du CT composante RAD-SyRIMAO: Validation des protocoles 2022			
	Session ordinaire du CS composante SyRIMAO: Avis sur les résultats 2021 et recommandation sur activités 2022			
	Appui à la finalisation de la formulation de la drêche et des nématodes			
	Appui à la mise en place des tests d'efficacité en plein champs (huile essentielle et paquet IPM)			
COMPOSANTE ASN	Appui au fonctionnement des CN/ appui au Cap Vert dans les procédures d'adhésion(ASN11)			
	Formation régionale des formateurs DPV, OP poste frontières 4 nouveaux pays (ASN211)			
	Formation régionale des formateurs des inspecteurs phytosanitaires (4 nouveaux paysà (ASN211)			
	Appui des CN dans le processus de restructuration de leur filières (ASN311)			
	Appui des CN dans la mise en place du mécnaimes d'abondement de fonds (ASN32)			
COMPOSANTE SVA	Appui -renforcement de capacité du Super Utilisateur du Burkina Foso (SVA32)			
	Participation à la Session ordinaire du CT composante RAD-SyRIMAO: Validation des protocoles 2021			
	Appui -renforcement de capacité mise en place et formation des collecteurs des donnée en S.leone (SVA32)			
	Appui -renforcement de capacité mise en place et formation des collecteurs des donnée au Liberia (SVA32)			
	Participation à la 1ere session ordinaire du CS composante SyRIMAO: Avis sur les résultats 2021			
	Appui - Formation des Super utilisateurs (Groupe francophone) en Cote d'ivoire (SVA32)			
	Appui Supervision du système d'entreprise d'exportation en Guinée, au Mali et en Cote d'ivoire) (SVA32)			
	Participation à la Formation régionale des formateurs DPV, OP poste frontières 4 nouveaux pays (ASN211)			
COMPOSANTE CSE	Coordination global du Projet,			
	Formation régional des M&E			
	Appui supervision des CN dans la gestion financière			
	Finalisation du recrutement du cabinet d'audit			
	Enregistrement du PTBA dans le MESECOPS			
	Réalisation d'objets promotionnels et publicitaires (CSE311)			
	Edition brochures, fiches de présentation, autres supports (CSE312)			
	Praticipation au CoPil groupés			
	Elaboration du Newsletter N°1			

ANNEXE 3 : RAPPORT DU 1ER COMITE TECHNIQUE

Le Rapport est accessible par téléchargement au lien ci-après :

<https://app.box.com/s/dy6fqanaxjrc5ap61q8se2bd491xf31c4>

ANNEXE 4 : PROTOCOLES DE RECHERCHE FINALISES ET VALIDES

Les Protocoles de recherche sont accessibles par téléchargement par le lien ci-après :

<https://app.box.com/s/krpgaa3lq2x7m90sgq7sdo4skydnuzpe>

ANNEXE 5 : RAPPORT DU DIAGNOSTIC EVALUATIF DU CNS-FL

Le rapport du diagnostic évaluatif du CNS-FL est accessible par téléchargement au lien ci-après :

<https://app.box.com/s/x1nisw3pnvw53eqnk0zpc8l5p7hd671s>

ANNEXE 6 : STRATEGIE DE MISE EN PLACE D'UN MECANISME D'ABONDEMENT ET D'UN PARTENARIAT ENTRE INTERPROFESSIONS ET FOURNISSEURS D'INTRANTS

Le document l'Etat des lieux et la stratégie de mise en place des mécanismes de financements est accès aux intrants est accessible par téléchargement au lien ci-après :

<https://app.box.com/s/veh17ppcnap2l6mg7pdhn5ddsg52sf0c>

ANNEXE 7 : MANUEL DE PROCEDURES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERE VALIDE

Le manuel est accessible par téléchargement au lien ci-après :

<https://app.box.com/s/op2pmfx2t7mhws6nji99omgo83ltal3>

ANNEXE 8 : RAPPORT DE L'ATELIER REGIONAL DE BILAN 2021 ET DE PROGRAMMATION 2022

Le rapport de l'atelier est accessible par téléchargement au lien ci-après.

<https://app.box.com/s/q95qe21pm66io7k1lby7hzeei0hgi6y2>

ANNEXE 9 : QUELQUES ARTICLES DE PRESSE DE LA CEREMONIE OFFICIELLE DE LANCEMENT DU SyRIMAO

Inter-réseau Bulletin de veille : Article en ligne

<https://araa.org/fr/news/lutte-contre-les-mouches-des-fruits-en-afrique-de-l%E2%80%99ouest-la-cedeao-lance-le-projet-syrimao>

<http://www.ecowap.ecowas.int/read-full-event-details/56>

<https://agridigitale.net/art-syrimao-pour-amliorer-la-production-et-l-exportation-des-mangues.html>

<https://www.horizon-news.net/index.php/fr/component/k2/item/6013-cedeao-la-phase-ii-du-projet-syrimao-pour-lutter-contre-les-mouches-des-fruits>

<https://l'interview.info/2021/07/09/cedeao-securite-alimentaire-le-syrimao-lance-pour-une-meilleure-lutte-contre-les-mouches-des-fruits-dans-la-region/>

<https://vert-togo.com/cedeao-la-2e-phase-du-syrimao-lancee-pour-une-bonne-production-et-exportation-des-mangues/>

ANNEXE 10 : MINUTE DU CMIUTE TECHNIQUE DE SUIVI

Les minutes sont accessibles par téléchargement au lien ci-après

<https://app.box.com/s/1fv3hytcb7enq0zbzc21hprckyt6ggb0>

